



Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette
Mardi 27 juin – 19h00
Salle Pierre Girard – 7 rue Pierre Girard



Réunion animée par **Alice TIMSIT**, Conseillère de Paris et déléguée du Maire
pour le Conseil de quartier Bassin de la Villette

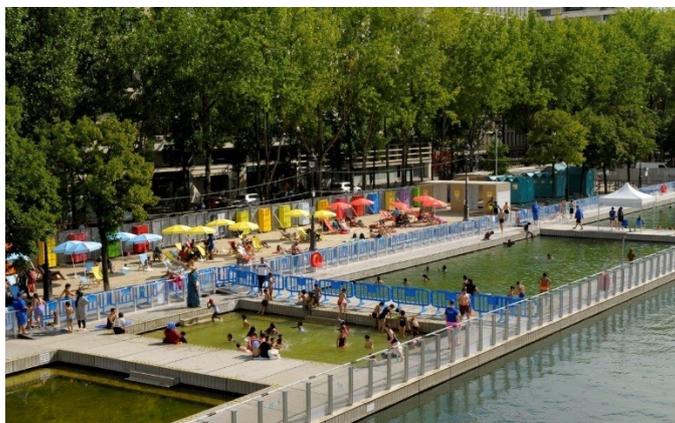
ORDRE DU JOUR

1. Point d'information sur le dispositif Paris Plages
2. Point d'information sur la réfection de l'aire de jeux du square du quai de la Loire
3. Point d'information sur le Budget participatif 2023
4. Questions diverses et Actualités du quartier

Point d'information sur le dispositif Paris Plages

En présence des services chargés du projet

Nouvelle édition du dispositif Paris Plages dans le 19^{ème} arrondissement, sur le Bassin de la Villette. Elle est, exceptionnellement, prolongée cette année de deux (2) semaines et se tiendra du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre inclus, de 10h à 22h (du dimanche au jeudi) et de 10h à minuit (les vendredi et samedi).



Programmation

Le montage du matériel sur site se fera du 3 au 7 juillet. Le démontage se faisant du 3 septembre au 8 septembre, au plus tard. Sur ces deux temps, une partie des quais accueillant le dispositif sera inaccessible.

Sur le quai de Seine :

- Les arts énergétiques (au niveau du cinéma mk2) auront lieu tous les jours, de 10h à 12h.
- La danse aura lieu de 17h à 20h (du dimanche au jeudi) et de 18h à 21h (les vendredi et samedi)
- La Buvette, pour se rafraîchir et se restaurer ; un espace de détente accompagné d'un glacier sont également présents.
- Le club enfants (de 3 à 7 ans) ouvert tous les jours, de 13h à 19h
- Le boulodrome (terrain de pétanque) ouvert tous les jours, en libre accès
- Les secours, la police municipale sont présents tout au long de la période
- L'aménagement d'un espace partagé, avec plusieurs associations du 19^{ème}

- La bibliothèque hors-murs ouverte du mardi au samedi, de 10h à 12h30
- La Ludomouv, espace de jeu ouvert à tous les âges, du mercredi au dimanche de 15h à 19h
- Le village santé du mardi au dimanche de 13h à 19h
- Les brumisateurs sont présents et en libre accès.
- Trois animations sportives en libre accès : le ping-pong (de 10h à la fermeture) ; le trampoline – à partir de 4 à 16 ans (tous les jours de 13h à 19h) et le baby-foot (tous les jours, de 13h à 19h).
- De l'Urban Tennis ouvert aux enfants, afin de les initier à la pratique du Tennis (nouveau de l'édition 2023)

Sur le quai de la Loire, dispositif identique que l'an passé c'est-à-dire la base nautique, les animations nautiques ainsi que le manège.

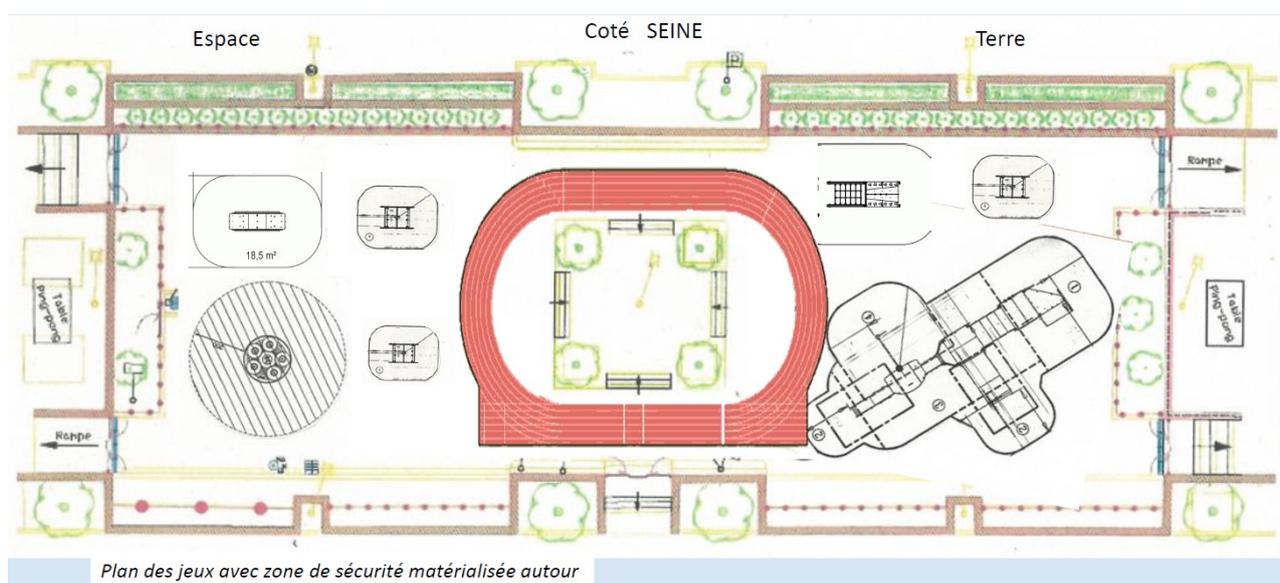
Tout le dispositif est à retrouver sur <https://www.paris.fr/evenements/paris-plages-au-bassin-de-la-villette-39037>

Point d'information sur la réfection de l'aire de jeu du square du quai de la Loire

En présence d'Alice TIMSIT, Conseillère de Paris et élue déléguée du Maire pour le conseil de quartier Bassin de la Villette

Sur le quai de la Loire, en face du TEP Reverdy, se situe une aire des jeux régulièrement utilisée par les enfants aussi bien pour les divertir que pratiquer du sport. Il a donc été pensé de revoir l'actuel mobilier de cet équipement, aussi utilisé par les adultes. L'objectif est ainsi double : celui d'adapter le mobilier à la grande des utilisateurs qui sont ici, des enfants, et afin que l'usage leur soit exclusivement réservé ; et celui de repenser la circulation dans et aux abords de l'aire de jeux.

Le nouveau mobilier sera adapté à l'usage d'enfants de 2 à 12 ans. Pour les plus petits (dès 2 ans), l'aménagement de trois (3) jeux ressort individuels ; et pour les plus grands (dès 8 ans), un plan incliné ; une roue de hamster (dès 6 ans) et un tourniquet 5 places (dès 4 ans).



Il existe aussi un conflit d'usages existe également du fait de l'existence de la piste cyclable tout de suite accolé au trottoir. Ce qui en fait en un lieu accidentogène.

Calendrier et budget du projet

- L'opération de rénovation votée, est budgétée à hauteur de 115 000€ dont 60 000€ pour les sols souples et 55 000€ pour les jeux
- Sous réserve des délais de fourniture des équipements et de la météo, travaux prévus entre septembre 2023 et janvier 2024
- La fontaine à boire sera remplacée dans le cadre de la mise en accessibilité (modèle avec robinet plus haut et bouton poussoir)

Les informations relatives à la rénovation de la Place de la Bataille de Stalingrad sur <https://mairie19.paris.fr/pages/reunion-publique-sur-la-rehabilitation-de-la-place-de-la-bataille-de-stalingrad-23521>

Point d'information sur le Budget participatif 2023

En présence d'Andrea FUCHS, Adjointe au Maire en charge de la participation citoyenne, des conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations

Le Budget Participatif permet à tou-te-s les Parisien-ne-s de **proposer des projets pour leur ville** sur lesquels ils pourront voter. Les projets plébiscités sont ensuite réalisés par les services de la Ville. À Paris, le Budget Participatif existe depuis **2014** et **25 % des investissements** de la Ville de Paris sont décidés de façon participative.

Les modalités de l'édition 2023

Dans le cadre d'une meilleure lisibilité des outils de participation de la Ville de Paris, la plateforme Décider.paris.fr réunit les dispositifs connus tels les consultations citoyennes, les idées citoyennes, la démarche Embellir Votre Quartier, le Budget participatif ou encore idées.paris. Depuis cette année les projets au Budget participatif peuvent être déposés toute l'année.

Pour qu'un projet soit proposé au vote, il doit en amont répondre à quelques critères

- Relever de l'intérêt général
- Entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris
- Être déposé par un.e parisien.ne à partir de 7 ans, quelle que soit sa nationalité
- Constituer une dépense d'investissement, sans générer des dépenses de fonctionnement trop importantes pour la Ville
- Pas de projets d'aménagement lourd de l'espace public

Un guide du déposant est disponible sur <https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp>. Dans le 19ème, il s'agit de l'association Projets19, située 9 rue Mathis qui accompagne les porteurs de projets en quartier populaire.

- 88 projets ont été déposés cette année dans le 19ème et sont consultables sur la plateforme Décider
- Le vote se fera du 7 au 26 septembre dans les urnes physiques ou en ligne. Consultez régulièrement le site de la Mairie du 19ème pour connaître les points de vote proches de chez vous <https://mairie19.paris.fr/>

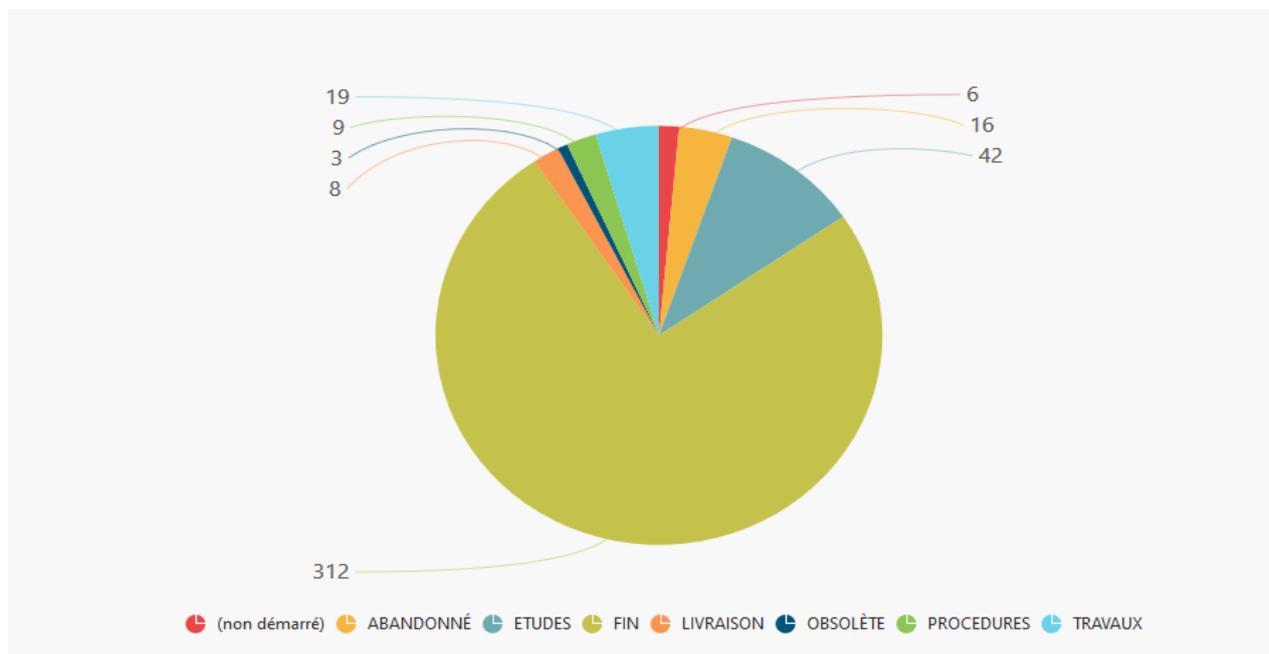
Questions diverses et Actualités du quartier

- Une balade a été organisée par le conseil de quartier le jeudi 25 mai sur « l'histoire du Bassin » et en collaboration avec les Services des canaux de la Ville de Paris. Une autre balade, sous la thématique « environnement et biodiversité » sera programmée pour la rentrée.

Plus d'information auprès du service Démocratie Locale à conseilsdequartier19@paris.fr

• Tout savoir sur les terrasses estivales à <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-terrasses-estivales-17865>

• Vous retrouverez ci-dessous, le graphique relatif à l'état de réalisation des projets au Budget participatif :



Bureau des Conseils de quartier

📍 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

☎ 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

✉ conseilsdequartier19@paris.fr

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

